

Séance du Conseil Communal du 12 septembre 2024 :

Postulat au sens de l'article 69 lettre A du règlement du Conseil Communal d'Yverdon-les-Bains

Postulat : pour que la drogue ne soit plus la carte de visite de notre ville

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Chers Collègues,

La situation sécuritaire sur le terrain dans les rues d'Yverdon et en particulier dans notre centre-ville est aux yeux du grand public relativement insatisfaisante.

30 à 50 dealers présumés semblent tenir nuit et jour en apparence notre centre-ville et de nouveaux réseaux semblent désormais concurrencer ceux les vétérans sur la place d'Armes, ce qui augmente en plus le risque d'affrontement et de guerre de territoire entre gangs de la drogue.

Les habitants d'Yverdon attendent de leurs élus des réponses rapides et fermes et non des PowerPoint pour leur expliquer que les choses ne vont pas si mal.

Récemment plusieurs femmes ont en outre subies de violentes agressions, le mythe des dealers inoffensifs semble s'être effondré.

Par le biais de ce postulat j'invite donc la Municipalité à étudier la possibilité de :

- 1. Déplacer la scène de la drogue hors du centre-ville, dans un endroit qui impose le moins possible aux gens qui prennent les transports publics une confrontation au trafic de drogue, par le biais d'un déplacement des services pour les marginaux et toxicomanes dans un lieu moins centralisé.**
- 2. Prendre des mesures pour dissuader le tourisme de la toxicomanie, afin que nous prenions en charge les marginaux d'Yverdon et région, mais ne soyons pas un pôle d'attraction pour les toxicomanes d'autres villes, cantons ou pays. Ceci pourrait inclure une réduction de l'offre ou des restrictions d'accès.**
- 3. Confier la sécurisation des lieux où les trafiquants de drogue ont pris racine dans notre ville à une entreprise de sécurité privée avec des compétences spécifiques et ce pour une période transitoire, ceci afin de soulager la police et tenir le terrain.**

Ruben Ramchurn, Conseiller Communal Indépendant

Yverdon, le 2 septembre 2024